

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE HAUTE CORSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ORIENTE

Séance du 14.12.2022

L'an deux mille vingt-deux et le 14 décembre à 17h30, les membres du Conseil Communautaire de l'ORIENTE se sont réunis en session ordinaire en nombre prescrit par la loi, salle des délibérations à la Maison des Associations d'Aléria, sur convocation du Président, Jean Claude Franceschi, conformément aux articles L.5211-22 et L.2122 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers en exercice : 40
Nombre de conseillers présents : 16
Nombre de votants : 20
Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 0 Ne se prononcent pas : 0
<u>Membres présents :</u> ALESSANDRINI Anthony – ANGELI Paul – ROUBY Jean Pierre – BUSSETTA Jean Yves – CASANOVA André – CASTELLANI Jean Charles – FRANCESCHI Jean Claude – GIULY Martin – LUCIANI Dominique – MAURIZI Pancrace – PALMIERI Michel – PAOLACCI Jean Toussaint – PIETRI-FILIPPI Ghislaine – PIRAS Marie Antoinette – PISTORESI-RAMAZOTTI Jeanne – VANNUCCI Bernard
<u>Membres excusés et représentés par pouvoir :</u> BALDOVINI Anthony – MARCHETTI Laurent – SANTELLI Jean Baptiste – TADDEÏ Laurence
<u>Membres Absents :</u> ANGELINI Colomba – BONIFACI Jean François – BONY Sarah – CALENDINI Isabelle – CHESSA Pascal – CORONA Jean – DOMPIETRINI Pierre François – GIACOBETTI Xavier – GIUGANTI Paul – GOZZI Dominique – GROSSI Christelle – LUIGGI Laure – MARIANI Marthe – MEDORI Severin – NOIRAUT-ROSSI Patricia – ORSUCCI Christian – PAOLI Jean François – RICCIARDI-SAEZ Célia – ROSSI Pierre – VENTURINI Dominique
Date de la convocation : 08.12.2022
Date de l'affichage : 19.12.2022

Objet : Demande de subventions lancement études définissant les conditions d'exercice opérationnelles de la Compétence GeMAPI.

Le Président rappelle que depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté de communes de l'Oriente est compétente en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GeMAPI) sur son territoire.

Que dans ce cadre, afin de remplir les missions qui lui incombent, la Communauté de communes a engagé avec la Collectivité de Corse un travail de collaboration visant à établir les besoins de notre EPCI en matière d'études pré-opérationnelles.

Le service dédié à cette mission auprès de la Collectivité de Corse, qui avait présenté l'état d'avancement de ses travaux devant la conférence des maires du 20 juillet dernier, a transmis au mois d'octobre 2022 un projet de CCTP permettant de désigner le prestataire en charge de la réalisation des études GeMAPI nécessaires à l'exercice des compétences de l'établissement.

Ce document, a évalué à plus de 43 kilomètres le linéaire de cours d'eau à étudier, une partie des cours d'eau du territoire ayant d'ores et déjà été étudié.

Tout ceci étant exposé, le présente demande au Conseil l'autorisation de solliciter le concours financier de ses partenaires institutionnels afin de prendre en charge 80% des coûts de l'étude, soit une somme de 56 000€ sur un coût total HT de 70 000 €, tel qu'exposé dans le plan de financement ci-après.

Plan de financement :

Financeurs	Taux d'intervention	Montant HT
Agence de l'Eau	50%	35 000€
Collectivité de Corse	30%	21 000€
Communauté de communes de l'Oriente	20%	14 000€
Total	100%	70 000€

Le Conseil communautaire, ouï le rapport du Président :

Autorise le Président à solliciter le soutien financier des partenaires institutionnels présentés dans le présent rapport,

Autorise le Président a signé tout document administratif et financier permettant la réalisation des études de mise en œuvre opérationnelle de sa compétence GeMAPI tel qu'exposé ci-dessus.

Nombre de votants : 20
Votant pour : 20
Contre : 0
Nuls : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Le Président,
Jean Claude Franceschi

The lower half of the page is filled with numerous handwritten signatures in black ink. Some signatures are accompanied by circular stamps. One prominent signature at the bottom left reads 'Pascal Santilli'. Another signature at the bottom right includes the text 'B. Verum' p. B. Verum'. The signatures are scattered across the page, some overlapping, and represent the members of the council who voted on the resolution.